

Je partage le même avis que l'autre groupe d'opposition quant à la bitumisation des chemins blancs ruraux. Ces chemins doivent rester en l'état, les pratiquant moi-même à vélo. Nous devons absolument préserver l'aspect rural et pédestre de ces chemins blancs.

Pour le futur projet d'aménagement des anciens locaux de La Poste, devant accueillir l'épicerie solidaire et le bar associatif, nous aurions souhaité une distinction budgétaire à cette occasion. Combien de dépenses pour l'épicerie solidaire et combien pour le bar associatif, et non une masse budgétaire totale.

En tant que citoyen, vous avez le droit de savoir ce que nous coûte précisément chaque projet, et non une dépense totale globale.

Je regrette également une fois de plus le saucissonnage de ce projet, ou en tant qu'élus nous finançons un projet sans aucunes informations sur le fonctionnement et le financement de cette structure.

Concernant l'avenir de notre commune, nous allons avoir un nouveau maire, en mars 2026, et j'espère qu'il y aura à cette occasion la volonté de rassembler autour de lui celles et ceux aimant leur commune, et dans un esprit d'ouverture le plus large possible, loin de toute approche politicienne.

J'insiste à nouveau sur le besoin important d'études prospectives, notamment financières, de notre commune, permettant au futur maire de pouvoir nous fournir une vision claire de l'avenir de notre commune.

Groupe Jean-Marc Mazière

Trait d'Union n° 66 – Automne 2025